



Appel à candidature 2020 : Résidence de création à « La Colombière »

Lieu

La Fondation Marquise de Narros - Institut de France est légataire de « La Colombière », propriété située en bord de Loire sur la commune de Gennes – Val-de-Loire (Maine-et-Loire). Cette maison a été l'habitation et le lieu de travail du sculpteur Gustave Pimenta pendant une trentaine d'années jusqu'en 1982.

Contexte

Les conditions du legs stipulent que cette maison doit rester « ...destinée au séjour d'un artiste, d'un écrivain d'art, d'un historien ou d'un érudit, désigné par l'Institut ... ». La mise en place d'un partenariat associant la commune, l'Institut de France et la Mission Val de Loire vise à définir les contours et les modalités de fonctionnement de cette résidence.

Cette maison est en effet située dans le périmètre du site inscrit Val de Loire patrimoine mondial. L'idée est de rapprocher la thématique de la résidence de la raison pour laquelle le Val de Loire est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, c'est-à-dire du paysage culturel.

Intention

L'intention est de proposer une résidence de création consacrée au thème du paysage culturel du Val de Loire et à ses représentations, d'une durée de six semaines, au cours de l'été 2020, sur l'une des périodes suivantes : la première du 6 juillet au 16 août et la seconde du 17 août au 21 septembre.

La résidence de création conduira à la présentation d'une ou de production(s) dans les conditions ci-après définies.

Profil des candidats

Cet appel à candidature s'adresse notamment à des élèves et des étudiants en fin de cursus ou récemment diplômés (moins de 5 ans) de niveau Bac + 5 ou à des professionnels un peu plus confirmés provenant des écoles d'art, de paysage et d'architecture de l'axe ligérien ou au-delà du territoire national. Toutes les formes d'expression ou disciplines artistiques sont envisageables.

Désignation du lauréat

Les candidatures sont examinées par la mission Val de Loire, qui les classe, puis soumises à un jury institué par l'Institut de France, sous la présidence de Madame Danièle Sallenave, de l'Académie française, conservateur de la Colombière.

